

L'hon. M. Benson: Ces devises sont entrées au pays et d'autres suivent. Comme je le disais, par contraste avec la confiance actuellement manifestée à l'endroit du Canada, dont témoigne la fermeté du dollar canadien, il y aurait un exode de capitaux, ce qui pourrait très rapidement conduire à une crise majeure de la balance des paiements, le gouvernement n'ayant finalement pas d'autre choix que de reprendre la lutte contre l'inflation, qui serait alors d'autant plus difficile à gagner.

Une telle ligne de conduite serait nettement contraire à l'intérêt national. A la place, le gouvernement a opté pour la méthode plus lente et plus ardue qui consiste à freiner l'inflation tout en évitant la régression. Tandis que notre position demeure souple et attentive à tout changement dans les conditions économiques sous-jacentes, l'économie a, jusqu'à ce jour, suivi de près la voie que nous avions prévue lorsque j'ai présenté les prévisions budgétaires en mars dernier.

Le Canada n'est pas le seul pays où le gouvernement met actuellement en œuvre un programme d'austérité. La plupart des pays industrialisés, qui, tous ou à peu près, font face au même problème d'inflation, ont, à des degrés divers, adopté la même solution. La chose est particulièrement vraie des États-Unis qui ont adopté des restrictions fiscales et monétaires dont la portée est analogue à la nôtre. Je dois faire remarquer, monsieur l'Orateur, que non seulement ces restrictions ont reçu l'appui général des hommes d'affaire américains, mais aussi d'économistes éminents qui n'appartiennent pas à l'administration. Je dois également signaler que le chômage aux États-Unis, rectifié sur une base saisonnière, s'est élevé de 4.4 p. 100 en mars à 4.8 p. 100 en avril, suivant la même tendance qu'au Canada.

Fait ironique, la préoccupation exprimée au sujet de l'orientation des politiques administratives aux États-Unis semble porter sur la possibilité que ces mesures fiscales et monétaires ne soient pas assez restrictives pour freiner l'inflation dans une période de temps raisonnable.

Depuis quelques mois, quelques indices incertains mais encourageants permettent de croire que les efforts du gouvernement, en vue de modérer l'expansion économique, ont aidé à ralentir le rythme de la hausse des prix. Au cours d'une période de sept mois, soit de septembre 1969 jusqu'en avril cette année, l'indice des prix à la consommation s'est élevé à un taux annuel de 4.1 p. 100 par rapport à 7.1 p. 100 entre février et août de l'an dernier. Malheureusement, il n'y a pas eu encore de ralentissement comparable dans le

taux d'augmentation des salaires, qui constitue l'élément le plus important des coûts. On dirait plutôt que le contraire s'est produit. Les chiffres pour le premier trimestre de 1970 indiquent que le taux d'augmentation des salaires approuvés par suite de négociations collectives importantes s'est accru entre la mi-janvier et le mois de mars.

Dans un discours qu'il a prononcé le 20 avril à une réunion du Canadian Club de Toronto, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré:

En ce qui concerne l'évolution des salaires, il semble ressortir de la tendance générale des conventions collectives les plus récentes que des augmentations annuelles qui dépassent 8 p. 100 continuent de s'accumuler dans les principaux secteurs de l'économie; des données plus générales sur les salaires effectivement reçus laissent apparaître que les augmentations de salaires continuent à enregistrer une moyenne de 7 à 7½ p. 100 d'une année à l'autre.

Le gouverneur ajoutait:

Ces augmentations de traitements sont de toute évidence bien supérieures à la croissance moyenne de la productivité dans notre économie et sont incompatibles avec une amorce de stabilité des prix.

Dans un article paru dans le dernier numéro de la *Gazette du travail*, le professeur E. P. Neufeld, de l'Université de Toronto, un de nos économistes canadiens les plus réputés, faisait observer que nous étions victimes d'un taux d'inflation élevé et tenace. Voici ce qu'il disait:

Si nous étudions les tendances actuelles des taux de salaires payés ou négociés, nous devons aussi nécessairement conclure qu'en l'absence de mesures déflationnistes fermes et tenaces, la tendance actuelle à l'inflation persistera pendant plusieurs années encore.

• (2.40 p.m.)

Comme la Chambre le sait, le gouvernement a vivement encouragé les efforts de la Commission des prix et des revenus pour obtenir que tous les secteurs de l'économie participent à sa politique de limitation volontaire des prix de revient et des prix de vente. Dans la mesure où ces efforts seront couronnés de succès, il sera possible au gouvernement de relâcher les freins économiques. Il est profondément dommage que les chefs syndicalistes aient jusqu'à ce jour non seulement refusé de coopérer avec la Commission mais aussi refusé constamment de participer d'aucune manière au rétablissement de l'équilibre des coûts et des prix.

Lorsqu'il a présenté son mémoire au cabinet le 23 mars, le Congrès, du travail du Canada a déclaré que le pays «devrait pouvoir se débrouiller assez bien, de façon générale, dans les questions économiques, que